



c/o 51 Victoria Street West
Alexandria, K0C 1A0
cagac.ca@gmail.com

CAGAC Art Bank

Liability Waiver For Loaned Artworks

Décharge de responsabilité pour prêt d'œuvres d'art

The ARTIST _____, and
The HOST _____, agree to the following in
association with GLENGARRY ARTISTS' COLLECTIVE (CAGAC).

ARTIST agrees to display personal art work ("ART") and HOST agrees to display said ART (listed below) for a **minimum period of 4 months**

from (dd/mm/yr)_____ to (dd/mm/yr)_____.

The parties agree to the following:

1. The ARTIST acknowledges the ART will be displayed in public places: display may not always be supervised;
2. The HOST, taking reasonable care to protect the ART, does not have a responsibility for such;
3. Possible ART loss could occur by theft, damage, failure of building systems or other man-made or natural causes. Should a loss occur, the ARTIST will not seek to recover damages from HOST or CAGAC;
4. The ART is to be removed by date indicated above unless agreement renewed;
5. The agreement covers claims the ARTIST might make after removal of ART from HOST's location.
6. The Host agrees to share ARTIST contact info in response to purchase enquiries.
7. Should a work be sold during the specified display period, the work will be relinquished to the buyer unless otherwise agreed upon.
8. The ARTIST consents to use of their name and/or photograph(s) of ART by HOST/CAGAC on websites, social media (e.g. Facebook) and/or media (e.g. newspaper) for promotion.
9. Photograph(s) may be retained in an image bank for use in HOST and CAGAC publications and/or online applications. HOST and CAGAC will only use photograph(s) for non-profit purposes.
10. **Plagiarism:** for artworks to be accepted by CAGAC's ArtBank, the ARTIST formally attests that:
 - All works are original, not copied from works of other artists, even from a different medium, or from images found online or any other source
 - If elements of a work are taken or repurposed from other works, this is clearly & prominently acknowledged with credit given to the original artwork & artist.

ARTIST, HOST and CAGAC have asked this Agreement be executed by authorized representatives and they have signed as of the date below.

ARTIST: _____ dated: (dd/mm/yr)_____

HOST: _____ dated: (dd/mm/yr)_____

CAGAC: _____ dated: (dd/mm/yr)_____

ART Title(s) _____

L'ARTISTE _____, et
L'HÔTE _____, conviennent, en accord avec le
COLLECTIF D'ARTISTES de GLENGARRY (CAGAC) que : L'ARTISTE et L'HÔTE acceptent d'exposer les œuvres
d'art personnelles («ŒUVRES») identifiées plus bas, pour une **période minimale de 4 mois**
du (jj/mm/an) _____ au (jj/mm/an) _____.

Par conséquent, les parties aux présentes, conviennent et acceptent les suivantes:

1. L'ARTISTE reconnaît que les ŒUVRES seront exposés dans des endroits publics non nécessairement supervisés;
2. Même si l'HÔTE prend des mesures raisonnables pour protéger les ŒUVRES, il ou elle n'en n'a pas la responsabilité;
3. Il est possible qu'une perte puisse se produire en regard des ŒUVRES exposées, à cause de vol, dommage, feu, dégâts de l'eau, défaillance des systèmes de l'édifice de l'HÔTE ou tout autres causes, et si une telle perte se produit, l'ARTISTE ne cherchera pas à obtenir un dédommagement ou une compensation de la part de l'HÔTE ou du CAGAC;
4. Les ŒUVRES devront être enlevées à la date et à l'heure convenues;
5. La présente entente s'étend aussi pour couvrir toute réclamation que l'ARTISTE pourrait faire après que les ŒUVRES seront enlevées des lieux d'exposition;
6. L'HÔTE accepte de fournir les coordonnées de l'ARTISTE en réponse à une demande d'achat
7. Si une œuvre est vendue pendant la période d'affichage spécifiée, l'œuvre sera cédée à l'acheteur, sauf sous entente contraire.
8. L'ARTISTE consent à l'usage de son nom et/ou de photographies de ses ŒUVRES, sur les sites web et sur les média sociaux (tels Facebook et Twitter) par l'HÔTE ou par le CAGAC à des fins de promotion
9. L'ARTISTE reconnaît que toutes photographies peuvent être sauvegardées dans une banque d'images pour un usage ultérieure en ligne ou dans les publications de l'HÔTE et du CAGAC. Il est entendu que tout usage de ces photographies sera exclusivement pour des buts non-lucratifs.
10. Plagiat: Afin que tout ŒUVRE soit acceptée par le CAGAC pour exposition ou prêt, l'ARTISTE atteste formellement que :

Par leurs signatures ci-dessous, L'ARTISTE, L'HÔTE et le CAGAC attestent avoir accepté la présente entente.

- L' ŒUVRE est originale, non copiée de travaux d'autres artistes, même si le médium diffère ou si l'image aurait été trouvée sur internet ou sur toutes autres sources.
- Si des élément de l' ŒUVRE sont récupérés et transformés à partis du travail d'autres artistes, que ceci sera clairement reconnue et le crédit attribué à/aux artistes de l'original

ARTISTE: _____ date: (jj/mm/an) _____

HÔTE: _____ date: (jj/mm/an) _____

CAGAC: _____ date: (jj/mm/an) _____

Titres(s) des ŒUVRES _____

